

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir nous renseigner sur l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires pour la rentrée scolaire 2025-2026. Cette inscription est obligatoire et est valable pour toute l'année scolaire.

Un changement de formule ou une annulation d'inscription pourra se faire seulement par un mot écrit des parents sur le cahier de liaison, à l'issue du trimestre échu. Soit mi-décembre 2025, ou mi-avril 2026.

Les frais du périscolaire vous seront prélevés sur les contributions familiales.

Pour toute communication en lien avec les services étude, périscolaire et cantine, merci d'utiliser exclusivement cette adresse mail : bcdecole@ismgg.fr
Attention, ce mail est retransmis automatiquement à la direction et aux enseignantes.

➤ **Autorisations Sorties-Personnes autorisées à récupérer votre enfant**

Vous trouverez cette année, dans le cahier rouge un document à renseigner pour l'année scolaire 2025-2026. Ce document est à rendre à l'enseignante la première semaine de scolarisation.

➤ **Garderie maternelle et Garderie primaire : 16h15-18h00**

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Forfait trimestre 89 € (soit 267 €/an)
- 63 € pour le 2nd enfant et les suivants
- Occasionnellement : 2,84 €/soir (quelle que soit la durée)

La garderie du matin pour les maternelles avant 8h est exclusivement réservée aux enfants dont les 2 responsables légaux travaillent (merci de donner dès la première semaine des justificatifs de travail)

Attention : une pénalité de 10 € sera appliquée aux parents se présentant **après 18h00** pour récupérer leur enfant au périscolaire. (**Enfants conduits à la loge de l'établissement**)

Un GOOGLE FORM sera envoyé aux parents le pour savoir si vous inscrivez votre enfant :

- au forfait

- à l'occasionnel

➤ **Etudes surveillées : du lundi au vendredi, du CE1 au CM2 16h30-17h15**

Nous vous informons que les enfants inscrits à l'étude ont un temps de détente de 16h15 à 16h30 et peuvent rester à la garderie à l'issue de l'étude jusqu'à 18h00 (sans coût supplémentaire).

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Forfait trimestre 113 € (soit 333 €/année)
- 82 € pour le 2nd enfant et les suivants

Un GOOGLE FORM vous sera envoyé pour l'inscription de votre enfant à l'étude

➤ **Restauration :**

Pour tous les enfants, la restauration doit être un moment de plaisir, et aussi un temps de découverte et d'éducation. "Mille et un repas" propose le plus possible des produits frais, de saison provenant principalement de fournisseurs locaux.

La démarche « Zéro Gaspi! » permet, aux enfants une éducation au respect de la nourriture en luttant contre le gaspillage.

Le prix des repas l'an prochain sera le suivant : 6,50 € (inchangé cette année)

Un GOOGLE FORM sera envoyé aux parents de maternelles pour connaître les jours réguliers de restauration. Pour les élémentaires, l'inscription se fera chaque matin, en arrivant en classe.

Les élèves mangeant occasionnellement devront le signaler le matin même à l'enseignante avant 9h (**Attention, pas d'inscription à la cantine après cet horaire**).

Nous attirons votre attention sur le fait que ces tarifs correspondent à l'ensemble de la prestation de la pause méridienne proposée à vos enfants (repas, prise en charge éducative, ...).

Les repas seront facturés chaque fin de mois (votre facture sera disponible, comme chaque facturation, sur le site ECOLEDIRECTE) avant le 5 du mois suivant. Si vous avez opté pour le paiement par prélèvements automatiques, la facture des repas du mois sera ajoutée à l'échéance de la facture de scolarité du 10 du mois suivant. Si vous avez opté pour le paiement par chèque, la facture sera à régler avant le 15 du mois suivant.

⇒ Les liens GOOGLE FORM seront envoyés le 21 août via EcoleDirecte.

Sincères salutations.

Caroline TARRERIAS, Chef d'établissement